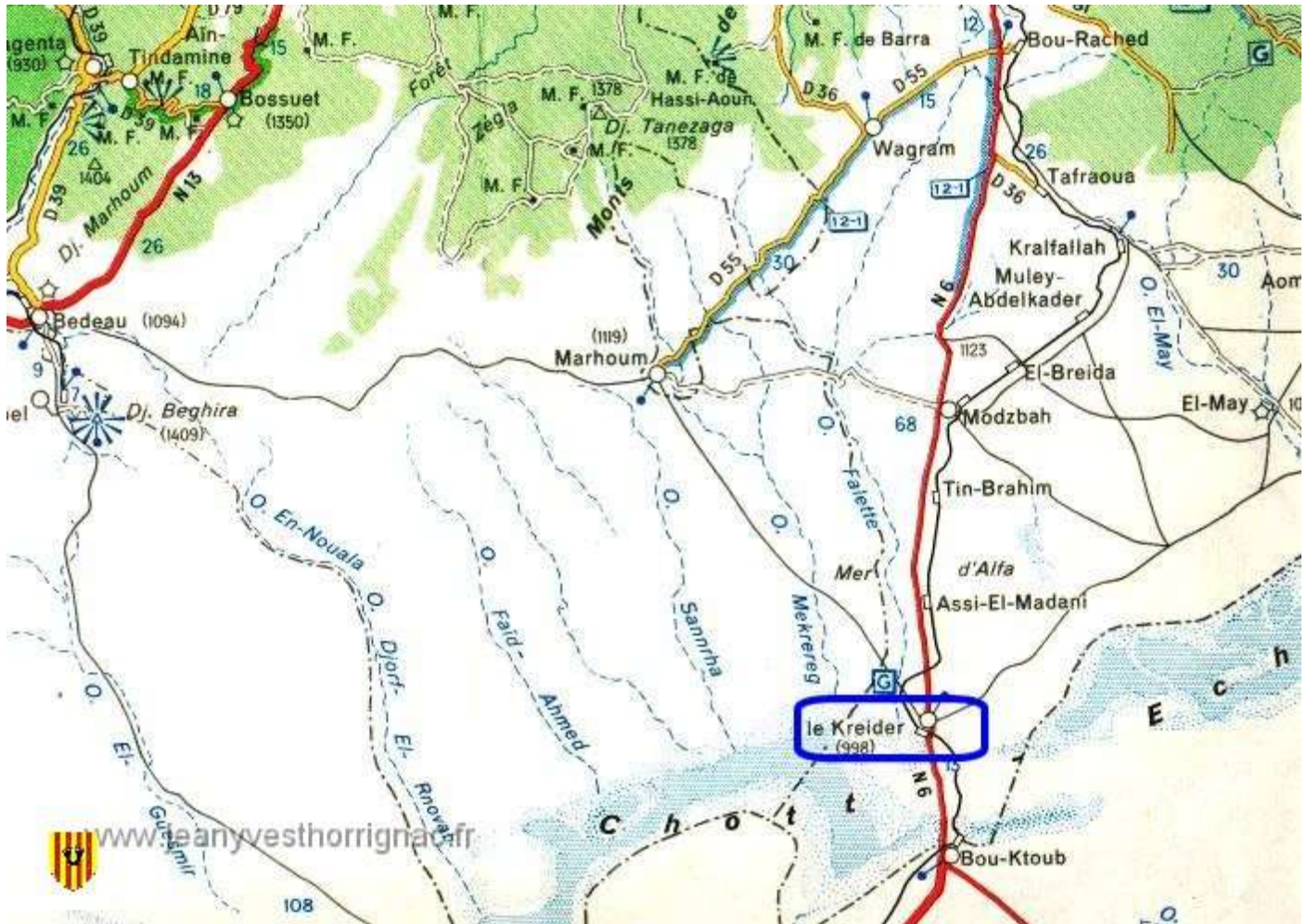


## MARHOUM

Dans le Sud-ouest algérien, culminant à 1 119 mètres d'altitude, le village de MARHOUM est situé à environ 110 km au Sud-est de SIDI-BEL-ABBES et à 30 km au Sud-ouest de WAGRAM sur la RD 55.



Cette commune est le plus ancien village de l'extrême Sud de la région ; caractérisée par un climat semi-aride sec et froid.

### **HISTOIRE**

La prise d'Oran, le 4 janvier 1831, a entraîné progressivement, en fonction des conquêtes militaires obtenues, l'implantation de centres de colonisation dans tout l'Ouest Algérien.

Les Hauts-Plateaux de l'Oranie : De même qu'entre les plaines littorales et les hautes plaines d'Algérie, c'est le climat qui marque la différence entre les hautes plaines à cultures et les steppes des hauts-plateaux : Les unes reçoivent en moins grande quantité que les autres la pluie nécessaire à la vie.

Dans la province d'Alger et d'Oran se présente, largement étalée entre l'Atlas Tellien et l'atlas saharien, une zone de hauts plateaux dont l'importance diminue avec la largeur, d'Ouest en Est ; c'est dans l'Oranie que la région des steppes offre le plus d'intérêt, c'est là qu'à côté de l'élevage s'est le plus développé, à une certaine époque, l'exploitation de l'alfa.

Aussi bien, pour jalonner la route qui mène de l'Atlas Tellien aux montagnes du Ksour, quelques centres agricoles, véritables oasis dans ce demi-désert, ont-ils été semés de loin en loin dans la steppe. En 1862, l'on créait SAÏDA

sur les derniers contreforts de l'Atlas Tellien, et près de SAÏDA en 1873, NAZEREG ; en 1882, l'on colonisait LE KREIDER, MECHERIA et, sur les pentes extrêmes de l'Atlas saharien, AÏN-SEFRA.



**UN VILLAGE, UNE HISTOIRE : MARHOUM**

(Sources C.D.H.A et site Jules SEGURA)

**1883:** Naissance du centre de peuplement de MARHOUM.

Le nom du lieu-dit MARHOUM, apparu à l'occasion du différend survenu, entre la Compagnie franco-algérienne (C.F.A) de M. DEBROUSSE et le Gouvernement général de l'Algérie sous l'autorité du général CHANZY, au sujet de l'interprétation territoriale de la convention du 20 décembre 1873 entre les parties, devait continuer à alimenter la chronique pendant quelques dizaines d'années, de façon alternativement tragique et tragi-comique.



Général Antoine CHANZY (1823/1883)  
Gouverneur d'Algérie (1873/1879)



DEBROUSSEVILLE\*, créé en 1858 par le financier François, H, DEBROUSSE (1817/1878)  
[http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cie\\_franco-algerienne.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Cie_franco-algerienne.pdf)

(\*et ce en échange de la construction de la voie ferrée reliant ARZEW aux hauts plateaux via PERREGAUX ; il obtint la concession des riches terres fertiles de la région. DEBROUSSEVILLE est située à 13 km au Nord-ouest de PERREGAUX]



Les événements qui se rattachent à ce nom ont été évoqués dans un petit nombre d'ouvrages (dont Le Sud Oranais, Journal d'un légionnaire, du capitaine ARMENGAUD, 1893 et Insurrection de Bou-AMANA, Avril 1881, du commandant GRAULLE, 1905) et relatés dans plusieurs dossiers du Centre des Archives d'Outre-mer, à Aix-en-Provence (ALG -ORAN -3364, 2 M 104, ALG -GGA-28 L 94, 31 L 9).

La concession de trois cent mille hectares de terrains à alfa obtenue par la C.F.A. s'étendait en fait sur neuf cent mille hectares, depuis GUETIFA à l'Est du Chott EL- CHERGUI jusqu'à RAS EL- MA, comportant donc six cent mille hectares considérés non exploitables du point de vue alfatier. Cette immense étendue était tout entière située en territoire sous administration militaire, dit territoire de commandement, celui-ci confié, pour la plus grande partie de la concession, à un général de brigade dirigeant la subdivision de MASCARA, elle-même sous l'autorité d'un général commandant la division d'Oran, lequel devait rendre compte, pour les affaires d'administration du territoire, au Gouverneur général " civil " de l'Algérie.

La subdivision était elle-même divisée en un certain nombre de cercles, placés sous l'autorité de commandants supérieurs



*L'alfa*

La concession alfatière comportait donc, d'Est en Ouest, des territoires dépendant des cercles de TIARET, SAÏDA (tous deux relevant de MASCARA) et DAYA (qui navigua entre la subdivision de SIDI-BEL-ABBES jusqu'en 1872, celle de TLEMCEM au moment de la constitution de la concession, puis celle d'ORAN à partir de 1879).

Le territoire de MARHOUM, partagé entre trois tribus, dépendait du commandant supérieur de DAYA, le capitaine TOURNES.

« En plein pays d'alfa, sur les hauts plateaux, à 32 kilomètres au Sud de DAYA, ce point est d'une grande utilité pour les charretiers qui effectuent le transport de cette plante: c'est un véritable gîte d'étape où ils peuvent abreuver leurs équipages mourant de soif.

« La route de fortune de Ras-EL-MA à MARHOUM passe par EL-HAMMAM. Elle n'est plus guère fréquentée par crainte des Arabes, non pas précisément des tribus dissidentes, mais plutôt des mécontents, qui profitent de tous les mouvements insurrectionnels pour pêcher en eau trouble et satisfaire quelque vengeance » (source : ARMENGAUD)

Début février 1883, le général THOMASSIN faisait une visite à MARHOUM, à l'issue de laquelle il écrivait au capitaine TOURNES, commandant supérieur du cercle de DAYA (*Daya, Dhaya ou Daïa en arabe signifie refuge des eaux, (ndlr: elle s'appela à l'époque française BOSSUET)* :

« Le 3 mars 1883 ; mon cher Capitaine : Dans une visite que j'ai faite à MARHOUM au commencement du mois dernier, j'ai pu constater sur ce point l'installation d'un certain nombre d'Européens, attirés là par l'exploitation de l'alfa existant en grandes masses dans cette région.

« Pour éviter les difficultés que pourrait présenter plus tard la régularisation de l'état de choses signalé ci-dessus, il me paraît indispensable, dès que les études concernant la création d'un centre à Ras EL-MA seront dans un état d'avancement suffisant, de faire procéder à des investigations ayant pour but de faciliter, s'il devenait nécessaire dans l'avenir d'installer un hameau ou un centre à MARHOUM, les opérations à effectuer à cette fin. (...)

« Il y aura lieu également de faire préparer et repérer sur le terrain, par l'agent-voyer communal, le tracé d'une ou plusieurs rues et marquer les espaces dans lesquels des constructions pourront être élevées.

Un double de l'étude sur la propriété du sol et du croquis du lotissement me sera adressé. Il sera accompagné d'un rapport indiquant sommairement l'emplacement du groupement de maisons, son importance, les besoins auxquels son établissement répond; les facilités d'accès, l'approvisionnement en eau et en bois; la salubrité, et enfin la possibilité de pourvoir les habitants, le cas échéant, de jardins ou de terres de cultures ». [Extrait de "Mémoire vive magazine du centre de documentation historique sur l'Algérie]



En 1884 se fondait **MAHROUM** avec 163 habitants.

Au répertoire de 1882, et au sein de la subdivision d'Oran, il existait la Commune Mixte de DAYA. Elle était alors composée :

DAYA, chef lieu et centre )	Superficie : 666 hectares ;
MAGENTA, centre )	Superficie : 5 990 ha ;
TELAGH, centre )	Superficie : 3 519 ha ;
SLISSEN, hameau ) 957 habitants dont 370 Français et 535 étrangers	Superficie : 738 ha ;
TRALIMET, fermes )	
AOUÏNETTES, fermes )	
<b>MARHOUM, centre</b> )	
BENI-MATHAR des Ouled ATHIA, tribu : 868 habitants )	
BENI-MATHAR des Ouled AMRAN, tribu : 1422 habitants )	
Ouled BALAGH-FOUAGA, tribu et BEDEAU, poste militaire : 1260 habitants )	664 208 hectares
Ouled BALAGH-TAHTA, tribu : 1 556 habitants )	
OUED SIFIOUN, douar : 2 239 habitants ; )	
Ouled TAOURIRA, douar : 3 430 habitants ; )	
OUM-ED-DOUD, douar : 381 habitants )	
<b>TOTAL</b> : 12 063 habitants dont 370 français et 535 étrangers :	<b>675 121 hectares</b>

**MAHROUM** créé 1884 ; totalisait 192 habitants dont 53 français en 1891. Elle dépendait de la commune indigène de YACOUBA.

**MAHROUM**, signifie en arabe : « Celui qui a été l'objet de la miséricorde de Dieu ».

**MAHROUM** : Poste militaire, puis centre de la commune indigène de YACOUBIA-AÏN SEFRA, dépendant du cercle d'AÏN SEFRA créé en 1882, érigé en chef-lieu de la Commune Mixte d'AÏN- SEFRA en 1885.

**Subdivision d'AÏN-SEFRA** : Créée par décret du 9 décembre 1894.

En 1897, elle comprend les Communes Mixtes de GERVILLE et de MECHERIA, et la commune indigène de **YACOUBIA**.

En 1901-1902, six annexes lui sont rattachées : BENI-ABBES, DJENAN-ED-DAR, la ZOUSFANA, IN-SALAH, TIMIMOUN et le TOUAT.

La subdivision est supprimée lors de la création des Territoires du Sud par la loi du 24 décembre 1902 et le décret du 12 décembre 1905, qui organise le Territoire d'AÏN-SEFRA.

Tous ces centres agricoles, isolés les uns des autres par d'énormes distances, sont beaucoup plus stratégiques que de véritables groupes de colonisation.

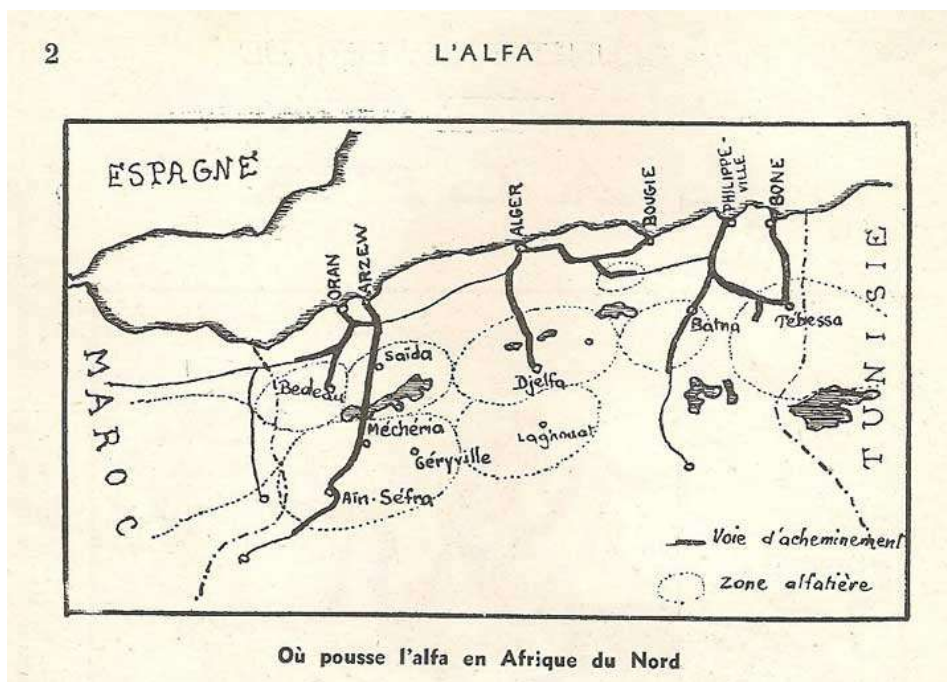
Le chemin de fer, destiné au transport des troupes et à l'exportation de l'alfa, reliait depuis 1882 SAÏDA à MECHERIA (179 km) et depuis 1887 MECHERIA à AÏN SEFRA (102 Km).



Gare d'AIN SEFRA

Extrait du livre de l'Association Française pour l'avancement des sciences :

Après avoir franchi les Chotts, la voie ferrée ne rencontre que des arrêts sans importance. A partir de MODZBA, un embranchement se dirige sur MARHOUM, à 1 117 mètres d'altitude et à 270 Km du littoral. C'est le point central où la Compagnie Franco-Algérienne prend livraison des alfas que lui apportent, à l'époque de la cueillette, les alfatiers indigènes ou espagnols.



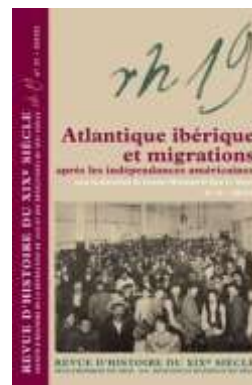
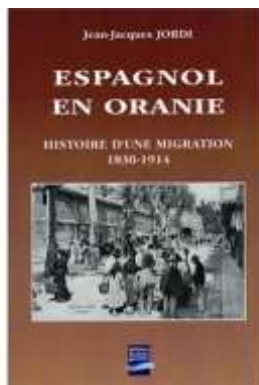
Où pousse l'alfa en Afrique du Nord

**NDLR** : A partir de l'alfa, on faisait du carton et même du papier de qualité supérieure, de la sparterie, etc. Ce commerce prendra une telle extension, qu'il nécessitera la création de ce que l'on appelle en Algérie « les chemins de fer d'alfa ». Les chantiers de mise en balles étaient installés sur la lisière de la région de l'alfa. Les ouvriers, presque tous espagnols, ne rayonnaient pas à plus de vingt ou vingt-cinq kms du chantier ; aussi ne récoltait-on qu'une très-minime partie de cette richesse naturelle.

La main d'œuvre espagnole très présente jusqu'à la fin du 19<sup>ème</sup> siècle a été remplacée par la main d'œuvre indigène.

*« Jusqu'en 1873, la cueillette de la pousse d'alfa est dirigée par le commandant supérieur du Cercle de SAÏDA : M.CHARRIER. Ce dernier a laissé un rapport très complet sur l'exploitation de l'alfa et la comparaison entre la main-d'œuvre indigène et espagnole. Pour un travail de 10 heures par jour, un indigène atteint un rendement moyen de 130 kilogrammes secs, un vieillard ou une femme de 90 kg et un enfant de 35 kg secs. Pour le même temps de travail, l'espagnol a un rendement moyen de 220 kilogrammes secs. Aussi les concessionnaires encouragent les espagnols à gagner les Hauts-Plateaux où la colonisation a été jusque là étrangère. Pour l'époque, les Espagnols se voient offrir un travail de 200 jours par an avec près de six francs par jour, ce qui est exceptionnel. A titre de comparaison à Oran, un ouvrier qualifié ne dépasse par 2,50 à 3 francs par jour. Cette offre mirobolante ne dure pas longtemps car dès 1873, la Compagnie Franco-Algérienne reçoit une concession pour l'alfa de 3600 hectares à charge de construire le chemin de fer d'ARZEW à SAÏDA.*

*Cependant de grandes étendues restent libres et l'administration s'efforce de conserver à la limite du Tell et des Hauts-Plateaux, la possibilité de créer de petites exploitations alfatières. Pour la plus grande partie, ces exploitations sont concédées à des Espagnols naturalisés. La concession Franco-Algérienne est d'ailleurs exploitée par des Espagnols. Certains chantiers sont dirigés et exploités uniquement par des employés Espagnols. Les salaires tombent alors à 2 Frs 50 par jour. Nous comptons jusqu'à 150 chantiers exclusivement Espagnols. Dans les années 1872-1880, la Compagnie Franco-Algérienne occupe près de 4000 ouvriers Espagnols dont 1500 sont groupés à AÏN-EL-HADJAR. En 1880, la Compagnie complète l'organisation de son exploitation en allant recruter en Espagne 3000 ouvriers cueilleurs et en acquérant plus de 250 charrettes et 1000 colliers. Sur les quatre sous-traitants de la compagnie, nous trouvons deux Espagnols Manuel FUENTES et CAPILLO et deux Français SOLARI et LEGENDRE. Les deux sous-concessions espagnoles sont les plus importantes avec chacune plus de 600 employés sur plusieurs milliers d'hectares ». Source ; J.J. Jordi - (Les Espagnols en Oranie) - Reproduit dans le Mémorial de Saïda édité par l'Amicale des Saïdéens en 1993.*



**Source et Auteur** : Ouvrage paru, en 1888 au Congrès d'Oran de l'Association Française pour l'avancement des sciences (Tome 2).

On y a créé, il y a quelques années, un centre de colonisation.

La situation était bien choisie, car MARHOUM a de l'eau tant que l'on veut, à 4 ou 5 mètres de profondeur. De plus les terres avoisinantes sont bonnes et susceptibles de culture, avantage que l'on rencontre assez rarement dans cette région.

Malgré l'abondance de l'eau et la qualité des terres, MARHOUM n'a pu être peuplé. Les quelques colons qui avaient sollicité des concessions et s'y étaient installés sont partis, abandonnant les maisons qu'ils avaient construites et les terres qu'ils avaient obtenues.

Il n'y a plus colons à MARHOUM.

En cherchant la cause de cet insuccès, on peut constater : Toute la région qui va du BOU-RACHED, au seuil du bassin Nigérien, ne peut absolument être utilisée que comme terres de parcours. On peut faire exception de quelques points favorisés où il y a de l'eau ; où l'on peut faire un peu de culture maraîchère et même essayer, bien que cela soit très aléatoire, d'autres plantations ; mais pris dans leur ensemble et envisagés au seul point de vue de la colonisation européenne, les Hauts-Plateaux doivent rester ce que la nature les a faits, c'est-à-dire un pays d'élevage.

Or, pour faire avec succès l'élevage du mouton dans une pareille région, il faut de vastes espaces. Les moindres concessions devraient y être au moins de 4 à 500 hectares, sans préjudice d'un communal très étendu.

Or qu'est-ce que l'on a fait ?

On a donné des concessions de 30 à 40 hectares comme si les Hauts-Plateaux étaient dans les mêmes conditions

climatiques et agraires que le Tell.

Une première erreur a été commise ; elle n'est pas irréparable. L'idée de créer un Centre à MARHOUM était bonne ; on ne s'est trompé que sur sa destination.

Un centre d'élevage peut réussir à MARHOUM et même faire la fortune de ceux qui voudront n'y faire que l'élevage du mouton. Cette contrée étant immense, aucun obstacle ne s'oppose à ce que les concessions soient portées à 4 ou 500 hectares.

On a dépensé trop d'argent à MARHOUM, en recherches d'eau, en plantations d'arbres, en bâtiments communaux, pour que ce centre ne soit pas utilisé, comme il peut et doit l'être.

[Extrait de l'ouvrage paru, en 1888 au Congrès d'Oran de l'Association Française pour l'avancement des sciences (Tome 2)].

Sur cet ouvrage figure une citation de ROHFS (Mittbeilungen de Petermann, an 1878, volume XXII, page 250) :

« *Quiconque a pu voir, comme moi, les prodigieux travaux exécutés par les Français d'Algérie, n'éprouvera qu'un sentiment de pitié pour ceux qui, en présence de toutes ces œuvres admirables, oseraient prétendre que les Français ne savent pas coloniser* » .

(Ndlr : Autre temps autre avis que celui de nos jours, même au plus haut niveau, avec en exergue une contrition bien électoraliste...).



*Le Régiment Étranger installe une enceinte avec magasins de vivres et une redoute. Une redoute prison (qui recevra des prisonniers politiques anarchistes et plus tard les terroristes.*

**COMMUNE INDIGÈNE de YACOBIA** - Arrêtés gouvernementaux des 13 novembre 1874 et 21 mars 1900 -

**Composition en 1902** : 16 095 habitants dont 181 Français – Superficie totale : 542 633 hectares\*

BENI MATHAR Ouled AMRAN, tribu : 1 737 habitants – Superficie ]  
BENI MATHAR Ouled ATTIA, tribu : 1 417 habitants dont 9 Français – Superficie ] 218 041 hectares  
HASSASNA-CHERAGA, tribu : 4 168 habitants – Superficie : 76 070 hectares ;  
HASSASNA-GHERABA, tribu : 1 733 habitants – Superficie : 17 832 hectares ;  
KREÏDER, centre : 205 habitants dont 107 Français – Superficie : 3 693 hectares ;  
**MARHOUM, centre : 194 habitants dont 65 Français – Superficie : 1 883 hectares ;**  
OULED SIDI KHALIFA-CHERAGA, tribu : 682 habitants – Superficie : 42 468 hectares ;  
OUM-ed-DOUD (Ouled Sidi Khalifa-Gheraba), douar : 818 habitants – Superficie : 15 346 hectares ;  
RAZAÏNA-GHERABA, tribu : 2 301 habitants – Superficie : 128 570 hectares ;  
REZAÏNA-GHERABA, tribu : 2 840 habitants – Superficie : 38 730 hectares ;

\*distraction de la Tribu des Ouled DAOUD, passée en Territoire civil à la Commune Mixte de SAÏDA en 1900.

**Petit rappel : Condition politique et administrative des Indigènes :**



*Une pancarte bien restrictive pour le futur...*

Le 5 juillet 1830, **HUSSEIN Dey**, régent d'Alger, signe l'acte de capitulation de la Régence. Par ce même traité, le général Louis-Auguste de **BOURMONT** prend l'engagement au nom de la France de « *ne pas porter atteinte à la liberté des habitants de toutes classes et à leur religion* ». La France garantit par cet acte aux populations locales le respect de leur culte et de leurs traditions religieuses.

Doivent être ainsi préservés les statuts personnels des autochtones, découlant selon les cas des droits religieux juif ou musulman, ou encore des coutumes kabyles ; les Musulmans continuent de relever du droit musulman et les Juifs du droit mosaïque ; en tout état de cause, les populations conquises restent toujours juridiquement liées à l'Empire ottoman.



**HUSSEIN Dey (1764/1838) souffletant le consul DEVAL**



**DE BOURMONT (1773/1846)**

L'indigène algérien n'est pas citoyen mais, depuis le sénatus-consulte du 14 juillet 1865, il est Français et peut acquérir ce que les juristes appellent une « *augmentation de capacité* » dite improprement « *naturalisation* », laquelle en fait un citoyen. Pour acquérir cette qualité, il doit accepter d'être régi par les lois civiles et politiques de la France et non plus par la loi musulmane. Dans le cas contraire, il demeure « *sujet français* », terme que la pratique et non la loi imposa.

Bien que les formalités à accomplir fussent relativement simples pour obtenir cette « *naturalisation* », celle-ci, considérée comme une apostasie (un mot stigmatisait celui qui faisait ce choix : **M'TOURNI** (retourné)), ne fut guère sollicitée et de 1865 à 1900 il n'y eut que 1 151 nouveaux citoyens musulmans, soit une trentaine par an.

Comme on avait renoncé à toute « *naturalisation collective* » par un acte analogue au décret **CREMIEUX** relatif aux Juifs en 1870 et que les partisans de la « *naturalisation* » d'office d'un groupe déterminé échouèrent dans leurs propositions, la masse des Indigènes resta régie par ce qu'on appela « *le statut personnel* » qui conditionnait sa situation politique, administrative et même sociale.





*Adolphe CREMIEUX (1796/1880)*



*Jules FERRY (1832/1893)*

La représentation des Indigènes au Parlement ne fut pas sérieusement envisagée à cette époque par les hommes politiques. La commission sénatoriale des Dix-huit, présidée par Jules FERRY, qui provoqua la fin du système des rattachements, n'y était pas non plus favorable, invitant seulement le gouvernement à accroître la représentation indigène dans les assemblées locales. Celle-ci était, en effet, très minoritaire.

Un décret impérial du 26 décembre 1866 avait décidé qu'un collège limité choisirait un tiers du conseil municipal, mais un décret du 7 avril 1884 réduisit encore le corps électoral et ramena le nombre des conseillers indigènes au quart du conseil avec un maximum de six ; ils perdaient, de plus, le droit de participer à l'élection du Maire et des Adjoints. Dans les Communes Mixtes nous savons que les membres indigènes de la commission municipale étaient nommés par le Gouverneur. Les conseils généraux ne comprenaient que six assesseurs musulmans nommés par le ministre de l'Intérieur : ils ne seront élus qu'à partir de 1908. C'est en vain que Jules CAMBON avait essayé de renforcer la représentation indigène.



*Jules CAMBON (1845/1935) – Gouverneur d'Algérie de 1891 à 1897.*

## **DEMOGRAPHIE**

Année 1891 = 192 habitants dont 53 Français ;

Année 1954 = 2 328 habitants dont 22 Français ;

Année 1960 = 4 101 habitants dont 16 Français ;

## **DEPARTEMENT**

**Le département de SAÏDA fut un département français d'Algérie entre 1958 et 1962. Il avait l'index 9R.**

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que la ville de SAÏDA, devint en 1957, une sous-préfecture du Département de TIARET, et ce jusqu'au 17 mars 1958.

Le département de SAÏDA fut donc créé à cette date, et englobait des territoires aussi bien issus des départements de Tiaret, d'Oran et de Saoura. Il avait une superficie de 60 114 km<sup>2</sup> pour une population de 193 365 habitants, et possédait cinq arrondissements :

- AÏN-SEFRA, constitué par le territoire de la commune mixte éponyme.
- GERYVILLE, constitué par le territoire de la commune mixte de Géryville.
- MECHERIA, constitué par le territoire de la commune mixte du même nom.
- SAÏDA, distrait du département de TIARET.
- **Le TELAGH**, distrait du département d'Oran. Cet arrondissement est réintégré dans le département d'Oran l'année suivante\*.

*\*Le décret du 17 mars 1958 n'ayant pu être appliqué, en raison notamment des événements de mai 1958, un nouveau décret, pris le 7 novembre 1959, confirme la création du département du SAÏDA, mais en restituant au département d'Oran l'arrondissement du TELAGH.*

**L'Arrondissement du TELAGH** comprenait 12 localités :

AÏN TINDAMINE – BEDEAU – BOSSUET – CRAMPEL – EL GOR – LE TELAGH – MAGENTA – **MARHOUM** – ROCHAMBEAU – SLISSEN – TIRMAN – ZEGLA -

## **MONUMENT AUX MORTS**

Le relevé n°57113 de la Commune Mixte d'AIN SEFRA mentionne **134 noms de soldats « MORT pour la France »** au titre de la guerre 1914 – 1918, à savoir :



**Inscrit en rouge le natif ou habitant de YACUBIA :**

**ABDALLAH** Ben Ahmed (Tué en 1915) – **ABDELKADER** Ben Arbi (1915) – **ABDELKADER** Ben Diouane (1915) – **ABDELKADER** Ben M'Ahmed (1915) – **ABDELKADER** Ben Mohammed (1916) – **ABDELKADER** Ould Mohamed (1916) – **ABDELLAH** Ould Dedouah (1917) – **ABDELRAHIM** Ould Ahmed (1917) – **ABDERRAHMAN** Ben Azoug (1918) – **AHMED** Ben Marouf (1915) - **AHMED Ben Mohamed Ben Bouzid (1915)** - **AHMED** Ben Mohamed (1916) - **AHMED** Mohamed (1916) – **AHMED** Ould Abdallah (1916) - **AHMED** Ould Mohamed (1916) – **AÏSSA** Ben Belkacem (1915) – **AÏSSA** Ould Abdallah (1916) – **ALLAL** Ben Mostepha (1919) – **BARKA** Mohammed (1914) – **BAUTKHIL** Ould Ben Sahli (1917) – **BELKACEM** Ben Kaddour (1916) – **BELKACEM** Ould Klébes (1914) - **BELKACEM** Ould Mohamed (1916) - **BELKACEM** Ould Mohamed (1918) - **BEN LAKHDAR** Ould Kaddour (1916) – **BEN ZIMSA** David (1914) – **BENGUIGUI** Macklouf (1918) – **BONZIAN** Ould Menouar (1917) – **BOUAMAMA** Ben Aïssa (1916) – **BOUAMAMA** Ould Mohammed (1917) – **BOUDAUD** Ould Embareck (1917) – **BOUDJEMA** Ould Ben Tayeb (1918) - **BOUDJEMAA** Ben Mohamed (1916) - **BOUDJEMAA** Ben Moussa (1918) – **BOUDJEMAA** Ould Merine (1918)-**BOUDJEMDA** Ould Dahman (1915) – **BOUGUENOUN** Mohand (1918) – **BOULANOUAR** Ould Taïeb (1918) – **BOUMAHRAZ** Ben Hamouben (1914) – **BOUTKHILI** Tani (1914) – **BRAHIM** Ould Merine (1915) – **CHEÏKH** Ben Slimane (1916) – **CHEÏKH** Hamou (1919) – **CHEÏKH** M'Hamed (1917) – **CHEÏKH** Ould Ahmed (1917) – **CHEÏKH** Ould Hamou (1916) – **CHÏKH** Ould Ahmed (1915) – **DJAN** Nessim (1915) – **DJELLOUL** Ould Toumi (1917) – **DJILALI** Ould Kaddour (1915) – **EL ORABI** Ould Ben Horma (1915) – **EMBARK** Ould Ali (1915) – **FREUND** Henri ( 1918) – **FREUNDT** Alexandre (1915) – **GEBoul** Ben Salem (1918) – **HAMED** Ben Kaddour (1915) – **HAMOU** Ould Bouthekhil (1917) - **HAMOU** Ould Moul Shoul (1916) – **IEBRA** Juan Antonio (1915) – **IEDRA** José Maria (1915) – **KADDOUR** Ben Menouar (1915) – **KADDOUR** Ould Miloud (1916) – **LAMBIN** Alexandre (1918) – **LARBI** Ould Brahim (1916) - **LARBI** Ould Moumen (1916) - **LARBI** Ould Taleb (1917) – **M'BAREK** Ould Sehoul (1918) – **M'HAMED** Ould Ali (1918) - **M'HAMED** Ould M'Hamed (1915) – **M'RABAH** Ould Abdelkader (1918) – **MALBROUCK** Ben Boubekour (1918) – **MALEK** Maklouf (1918) - **MAURY** Antoine (1918) – **MEDJOUR** Ould Dahman (1915) – **MEKKOUCI** Benouda (1918) **MESSAOUD** Ben Salem (1918) – **MILOUD** Ould Ammar (1917) - **MILOUD** Ould Ben Ali (1915) - **MILOUD** Ould Larbi (1916) – **MOHAMED** Ben Abderrahman (1915) - **MOHAMED** Ben Bouloud (1916) - **MOHAMED** Ben Djetbour (1914) **MOHAMED** Ben Mammam (1914) - **MOHAMED** Ben Mohamed (1917) - **MOHAMED** Ben Saïd (1918) - **MOHAMED** Ben Tayeb (1917) - **MOHAMED** Ould Ben Mansour (1915) - **MOHAMED** Ould Mohammed (1918) - **MOHAMED** Ould

Nannan (1915) - MOHAMMED Bel Haoussine (1915) - MOHAMMED Ben Abdallah (1917) - MOHAMMED Ben Abdelkader (1917) - MOHAMMED Ben Abderrahman (1916) - MOHAMMED Ben Bachir (1916) - MOHAMMED Ben Chadeli (1916) - MOHAMMED Ben Djelloul (1916) - MOHAMMED Ben El Mahdi (1916) - MOHAMMED Ben Hammou (1915) - MOHAMMED Ben Mohammed (1918) - MOHAMMED Ould Ahmed (1916) - MOHAMMED Ould Bachir (1918) - MOHAMMED Ould Cheikh (1915) - MOHAMMED Ould Djelloul (1916) - MOHAMMED Ould El Djelloul (1917) - MOHAMMED Ould El Hadj (1915) - MOHAMMED Ould Mohammed (1918) - MOHAMMED Ould Sedik (1917) - MOHAMMED Ould Taleb (1916) - MOLA François (1915) - MOUL EL FARAH Ben Melle (1917) - MOULEY Ahmed (1914) - MOURCIA Michel (1914) - OUIS Ould Mohamed (1917) - OULD EL DJELLOUL Bouazza (1917) - PEYROCHE Louis (1914) - RAMDAN Sliman (1918) - SALEM Ben Baska (1919) - SALEM Ben Messaoud (1916) - SASSI Ould Mektouba (1915) - SEDDIK Ben Mohammed (1916) - SLIMAN Ould Allah (1918) - SLIMAN Ould Chaaban (1918) - SLIMAN Ould Rhamdan (1918) - SLIMANE Ben Mohammed (1915) - SLIMANE Ould Larbi (1916) - SLIMANE Ould Nouar (1916) - TAHAR Ould Kaddour (1916) - TAÏBOULD Mohammed (1916) - TAYEB Ould Abdelali (1916) - TOUAMI Ben Hocine (1915) - TOUMI Ould Boudaoud (1916) - YOUCEF Ben Mohamed (1916) - ■ ■

## **EPILOGUE MARHOUM**

Au dernier recensement (2008) = 5 383 habitants

**NDLR** : Je n'ai pas trouvé la moindre photo de MARHOUM pour illustrer ce PDF. Si par hasard vous en avez quelques unes n'hésitez pas à nous les transmettre. MERCI.

**SYNTHESE** réalisée grâce aux Auteurs précités et aux sites ci-dessous :

<http://encyclopedie-afn.org/>

[https://www.persee.fr/doc/geo\\_0003-4010\\_1898\\_num\\_7\\_31\\_18092](https://www.persee.fr/doc/geo_0003-4010_1898_num_7_31_18092)

[http://jubilothèque.upmc.fr/fonds-geolreg/GC\\_000002\\_002/document.pdf?name=GC\\_000002\\_002\\_pdf.pdf](http://jubilothèque.upmc.fr/fonds-geolreg/GC_000002_002/document.pdf?name=GC_000002_002_pdf.pdf)

<https://books.google.fr/books?isbn=240210032X>

[http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes\\_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html](http://diarrassaada.alger.free.fr/l-mes_cartes-postales/Population/Oran/Oranie.html)

<http://saida.pagesperso-orange.fr/saidabledi02/alfa1.htm>

<http://jules.segura1.free.fr/Output/historiqueletelagh2/quand-le-telagh-sera-racont-3-aperçu-historique-des-centres-douars-et-hameaux-de-la-region.pdf>

[http://tenes.info/expliq2.php?cible=par\\_villes\\_algerie](http://tenes.info/expliq2.php?cible=par_villes_algerie)

<http://www.cdha.fr/etiquettes/centre-de-documentation-historique-sur-lalgerie>

**BONNE JOURNEE A TOUS**

*Jean-Claude ROSSO*

